



République Française
Ville de Clamecy

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le 04/05/2026

ID : 058-215800798-20260430-D2026_082-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 30 avril 2026 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 23 avril 2026.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme FAULE, M. ALCALDE, Mme DUQUE, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, M. TAUPENOT, M. GIRAULT, Mme LEBON, M. GUENOT, Mme DABET, Mme MEFTAH, M. DAPOIGNY, M. DAMAR, Mme LOISEAU MONFOURNY, M. BARIEZ, Mme LAMY, M. JEANNOT, M. GELOT, Mme CROUIN, M. GUIHO, M. MECHIN, Mme COTTON et M. Riant.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. RIVIERE et Mme DIMPRES avaient respectivement donné procuration à M. BOURDOUNE et Mme DUQUE.

Secrétaire de séance : Madame Claudine LEBON.

D 2026-082 : SUPPRESSION DE POSTES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,

Vu le tableau des effectifs,

Vu l'avis favorable de la Commission des ressources humaines en date du 21 avril 2026,

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 24 avril 2026,

Considérant la nécessité de supprimer notamment les emplois correspondant aux anciens grades détenus par les agents ayant bénéficié d'un avancement de grade ou d'un changement de cadre d'emplois, ainsi qu'aux grades des agents admis à la retraite,

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** la suppression des postes suivants à compter du 1^{er} juin 2026 :
 - 1 poste d'attaché à temps complet (Direction des Affaires Financières),
 - 1 poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet (Pôle comptable),
 - 1 poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet (MLAC),
 - 2 postes d'agent de maîtrise à temps complet (Equipe Régie agricole/Transports ; Equipe Embellissement de la ville/Cimetière),
 - 3 postes d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet (Restauration collective ; Pôle périscolaire/Accueil périscolaire),

- 2 postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet (Pôle Voirie et propreté urbaine ; Salle polyvalente),
- 1 poste d'adjoint technique à temps complet (Pôle Travaux bâtiments),
- 1 poste d'adjoint technique à temps non complet 8/35^{ème} (Pôle Restaurants scolaires),
- 1 poste d'assistant de conservation principal de 1^{ère} classe à temps complet (Médiathèque).

Pour extrait conforme au registre des
délibérations,

Le Maire,

